

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: le 9 juillet 2021 modifié à 9h32 09-07-21

Le gouvernement fédéral va de l'avant avec la construction d'une usine dans le Champ des monarques.

Technoparc Oiseaux a appris que l'Agence d'évaluation d'impact du Canada a déjà autorisé le projet de développement entamé par Medicom. Nous avons de **sérieuses préoccupations quant au manque de rigueur** avec laquelle cette évaluation environnementale a été réalisée. Nous nous préoccupons aussi de la façon dont l'autorisation a été donnée suite à une consultation menée à l'insu du grand public, sans informer les dirigeants des communautés autochtones qui auraient dû être consultés par le gouvernement fédéral.

Consultation méconnue? Une consultation menée par les Aéroports de Montréal (ADM) a eu lieu en catimini au mois d'avril 2021 au nom d'une société appelée True North, société qui est en fait une filiale de Medicom. Suite à cette consultation méconnue, True North a reçu l'autorisation de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Technoparc Oiseaux a eu de nombreux échanges avec ADM entre le 7 avril et le 6 mai, 2021 et ADM ne nous a jamais informé qu'ils menaient une consultation publique. Voici le compte rendu : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/81495>
Cette autorisation a en fait servi d'aval pour la consultation publique et la demande de construction d'un bâtiment industriel qui est actuellement en cours au nom de Meltech, une autre filiale de Medicom. Le grand public ne semble pas savoir que ces deux consultations sont reliées: <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/81724>. La date limite pour participer à cette consultation est le 24 juillet 2021. ADM semble laisser croire aux citoyens que leur participation à cette consultation aura un impact, sans dévoiler que le projet est déjà autorisé.
<https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/exploration?search=Meltech>

Étude incomplète? Ce que nous croyons, c'est que l'étude environnementale qui a servi de base pour l'évaluation d'impact fournie à l'Agence en mai 2021 est de toute apparence incomplète. D'après des sources d'informations publiques, il semble que les oiseaux, les chauve-souris, les insectes, et les espèces obligées en milieux humides n'ont pas été recensés correctement. Une indication de ce fait se retrouve dans l'énoncé de la consultation actuelle: «Aucun milieu humide, cours d'eau, espèces ou habitats sensibles ou zone protégée n'est présent sur le site ». Technoparc Oiseaux, ainsi que des biologistes et des observateurs réputés, ont répertorié des espèces sensibles à l'aide de photographies d'oiseaux, de photographies et vidéos de papillons monarques, d'observations d'espèces obligées de milieux humides, et des sonagrammes de chauve-souris *Myotis* probables (cadastre 5599104, Lot 20 d'ADM). Nous avons demandé à ce que Medicom et ADM nous fournissent les études environnementales pour ce cadastre en guise de bonne foi et de transparence. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour de leur part.

Manque de bonne foi et Contravention de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (L.C. 1994, ch. 22)? ADM est tenu d'agir de bonne foi selon l'article 1.09.01 de son bail avec le gouvernement fédéral (Transport Canada). Mais ce que nous avons constaté à la fin du mois de juin 2021 remet en question cette idée de bonne foi. Le 22 juin 2021, nous avons appris que cinq arbres matures ont été emballés avec des filets dans le Champ des Monarques, spécifiquement pour empêcher la nidification des oiseaux. Cet acte est en contravention avec la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (L.C. 1994, ch. 22). Sur ce point, voir le compte-rendu donné récemment par le gouvernement fédéral à propos d'une amende de 60 000\$ qu'il a imposé à un citoyen de St-Jérôme pour avoir enlevé 4 nids d'un chantier:

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/06/>.

Transport Canada semble dispenser ADM de cette loi. Quand Technoparc Oiseaux s'est adressé à ADM au sujet de ces filets, un représentant d'ADM a indiqué ne pas connaître l'origine des filets mais a assuré Technoparc Oiseaux qu'ils seraient enlevés le jour même, ce qui a été fait.

Vidéo des oiseaux piégés dans les filets : <https://www.facebook.com/625387020/videos/10157927830647021/>

Apparence de conflits d'intérêt entre ADM et le CCU de Dorval? En avril 2021, Mélanie Sarris, Directrice en Capacité et développement aéroportuaire—Exploitation pour ADM, a été nommée au CCU de Dorval, au même moment où ADM menait leur première consultation. Le CCU de Dorval est chargé de faire des recommandations à la Ville sur ce projet. La construction pourrait commencer dès le 15 août 2021.

Madame Monique Pauzé, députée de Repentigny, s'est prononcée cette semaine sur la nécessité de protéger les 155 ha qui sont sous le contrôle du fédéral. Nous, Technoparc Oiseaux, élevons nos voix avec sa voix et celle de Monsieur Alexandre Boulerice, député de Rosemont/Petite Patrie, ainsi que d'autres organisations environnementales et membres de la communauté scientifique, pour insister sur la nécessité de protéger ces sites.

Notre lettre d'appui: <https://drive.google.com/file/d/1EPL-0E3C12MhMFfNK5oViBzatRE5xQV0/view?usp=sharing>
A contacter: tparcbirds@gmail.com; Porte-parole: Katherine Collin; Benoit Gravel (514) 791-0880



PRESS RELEASE: July 9, 2021 modified at 9:32am 09-07-21

The federal government is moving forward with the construction of a plant in Champ des monarques.

Technoparc Oiseaux has learned that the Canadian Impact Assessment Agency, unbeknownst to the general public, has already authorized a development project by Medicom on land controlled by the Canadian federal government and leased to the Montreal Airport Authority. We have serious **concerns about the lack of rigor** with which this environmental assessment was conducted. We are also concerned about the authorisation process, given that the consultation was conducted without the knowledge of the general public, and without informing the leaders of Indigenous communities who should have been consulted by the federal government.

Poorly publicized consultation? A consultation was conducted by Aéroports de Montréal (ADM) in April 2021 on behalf of a company called True North, a subsidiary of Medicom. Following this little-known consultation, True North received authorisation for the project to go forward from the Canadian Impact Assessment Agency. Technoparc Oiseaux had numerous exchanges with ADM between April 7 and May 6, 2021 and ADM never informed us that they were conducting a public consultation. Here is the project description and authorisation: <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/81495>. This True North authorisation has now been used for downstream approval of the current project, currently underway on behalf of Meltech, another Medicom subsidiary. The general public does not seem to know that these two consultations are related: <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/81724>. The deadline to participate in Meltech's consultation is July 24, 2021. ADM seems to be leading citizens to believe that their participation in this consultation will have an impact, without disclosing that the project is already authorised.

Link to the current consultation: <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/139589>

Incomplete study? What we now know is that the environmental study that served as the basis for the impact assessment provided to the Agency in May 2021 is incomplete. From public information sources, it appears that birds, bats, insects, and wetland indicator species were not properly surveyed. An indication of these gaps is evident in the current consultation statement: "No wetlands, watercourses, sensitive species or habitats or protected areas are present on the site." Technoparc Oiseaux, along with reputable biologists and observers, have documented sensitive species through bird photographs, Monarch butterfly photographs and videos, observations of wetland indicator species, and sonograms of probable *Myotis* bats (cadastre 5599104, ADM Lot 20). We have requested that Medicom and ADM provide us with the environmental studies for this cadastre as a gesture of good faith and transparency. To date, we have not received any feedback from them.

Violation of the Migratory Birds Convention Act, 1994 (S.C. 1994, c. 22)? ADM is required to act in good faith under section 1.09.01 of its lease with the federal government (Transport Canada). But what we found at the end of June 2021 calls into question this idea of good faith. On June 22, 2021, we learned that five mature trees were wrapped with netting in Monarch Field specifically to prevent birds from nesting. This act is in violation of the Migratory Birds Convention Act, 1994 (S.C. 1994, c. 22). On this point, see the recent report on a \$60,000 fine the Canadian federal government (Environment Canada) imposed on a St. Jérôme citizen for removing 4 nests from a construction site:

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/06/>

Transport Canada seems to have exempted ADM from this law. (When Technoparc Oiseaux contacted ADM about these nets, an ADM representative indicated that he did not know the origin of the nets but assured Technoparc Oiseaux that the nets would be removed the same day, which they were.)

Video of the birds trapped in the nets: <https://www.facebook.com/625387020/videos/10157927830647021/>

Appearance of a conflict of interest between ADM and the Dorval CCU? In April 2021, Melanie Sarris, Director of Large Projects and Development for ADM, was appointed to the Dorval CCU at the same time that ADM was conducting their first consultation. The Dorval CCU is responsible for making recommendations to the City on the project. Construction could begin as early as August 15, 2021.

Ms. Monique Pauzé, Member of Parliament for Repentigny, spoke out this week in favour of protecting all 155 ha under federal control. We, Technoparc Oiseaux, raise our voices hers and with those of other figures, notably Mr. Alexandre Boulerice, Member of Parliament for Rosemont-Petite-Patrie, and other environmental organisations and members of the scientific community, to insist on the necessity of protecting these sites.

Our sign-on letter: <https://drive.google.com/file/d/1EPL-0E3C12MhMFfNK5oViBzatRE5xQV0/view?usp=sharing>
Contact: tparcbirds@gmail.com **Spokespersons:** Katherine Collin; Benoit Gravel (514) 791-0880